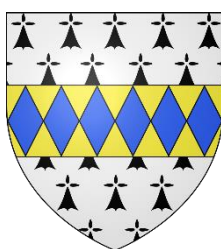


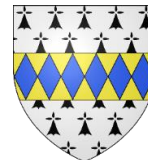
COMPTE-RENDU D'ACTION COMMUNE D'ARMISSAN



RESTAURATION DU MUR EN PIERRES SÈCHES DU CALVAIRE

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



SOMMAIRE

DOSSIER ADMINISTRATIF	2
Conventions.....	2
Contexte du projet	3
Situation géographique	4
Historique	5
TRAVAUX REALISES	6
Préparation du chantier	6
Restauration du mur.....	7
CHANTIER TERMINÉ	8
LEXIQUE.....	9



DOSSIER ADMINISTRATIF

Conventions

CONVENTION DE PARTENARIAT CHANTIER D'INSERTION
Armissan – Réfection de calvaire

ENTRE
L'association I.D.E.A.L. Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral
Sise 8 rue Nicolas Leblanc - 11100 - NARBONNE, nommée IDEAL,
Représentée par son Président, Monsieur Pierre SOURGNES,
N° SIRET: 390 234 367 000 01

ET
La Commune d'Armissan,
Sise 17 rue de la mairie 11110 ARMISSAN,
Représentée par son Maire, Monsieur José FRERE

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE :
Dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et sur le territoire de ses collectivités locales adhérentes, l'association I.D.E.A.L. établit un partenariat local avec la commune d'Armissan qui accepte de fournir un support pédagogique à un chantier d'insertion. Ce support est édicté dans l'article 2 de cette convention.

IDEAL a pour objectif de conduire à un emploi stable et durable ou une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle (bénéficiaires d'amortis de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion, parents isolés, personnes handicapées) en leur proposant un support d'insertion.

La Commune d'Armissan atteste que les travaux à réaliser n'auraient pas été faits en dehors de cette action d'insertion et qu'il n'y a donc pas de concurrence déloyale avec le secteur marchand.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION
La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser, dénommée : Chantier d'insertion « réfection du calvaire d'Armissan » et les modalités de la participation de la commune d'Armissan.

Il s'agit de définir les termes de la mise en œuvre du chantier d'insertion qui est réalisé par l'association I.D.E.A.L.

Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les salariés polyvalents d'IDEAL.

ARTICLE 1 : CONTENU TECHNIQUE DE L'ACTION
Le chantier d'insertion consiste à effectuer les travaux suivants :
Réfection du soulèvement pierres du calvaire :

ARTICLE 3 : MAÎTRISE D'OUVRAGE
La commune d'Armissan est maître d'ouvrage de l'opération. Elle en assure également la Maîtrise d'œuvre.

L'association I.D.E.A.L. est responsable de la réalisation du projet et perçoit les financements du Grand Narbonne, du Département de l'Aude, de l'État, du FSE et de la commune d'Armissan.

ARTICLE 4 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE
La commune d'Armissan participe à l'action selon les modalités suivantes :

- Elle met à disposition d'IDEAL un local sécurisé, à proximité territoriale de chaque chantier, pourvu de sanitaires conformément à l'article R 4128-5 du code du travail, pour permettre aux ouvriers de revoir leurs tenues de chantier, de se restaurer le midi, et de stocker le petit matériel de chantier.
- Elle met à disposition ou loue le gros matériel (tractopelle, camion benne, compacteur...) si nécessaire à la réalisation du chantier.
- Elle achète les matériaux nécessaires à l'approvisionnement du chantier : pierres, ciment, sable, chaux...

L'association I.D.E.A.L. met en œuvre l'action selon les modalités suivantes :

- est l'employeur des salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- assure l'encadrement technique et le respect des règles de sécurité du chantier,
- fournit le petit matériel de chantier : brouettes, seaux, truelles, etc...

ARTICLE 5 : DURÉE DE LA CONVENTION
- La présente convention est valable du 1^{er} juin 2019 au 30 juin 2020.

ARTICLE 6 : PARTICIPATION FINANCIÈRE
La commune d'Armissan participera au financement de l'action sur les bases suivantes :
- financement des matériaux et matériel nécessaires conformément à l'article 4.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION
L'action régie par la présente convention ne pourra avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'État (via l'UJ 13 de la Direction) ou Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération « le Grand Narbonne ».

Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financements et intégrer leurs logos.

Fait en 2 exemplaires originaux.

Pour Pierre SOURGNES,
Président

P.le Président et son délégué,
Céline MONSIEUX-GARABEDIAN
Directrice
I.D.E.A.L.
Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral
SIRET: 390 234 367 000 01
N° SIRET: 390 234 367 000 01

José FRERE,
Maire

[Cachet, signature et paraphe chaque page SVP]



Contexte du projet



La commune d'Armissan, dans le cadre de sa volonté de conserver son patrimoine, a souhaité restaurer le mur du calvaire, situé sur son site historique, D68, près de la « Muraille » (symbole local qui est un mur de la façade de l'ancienne église de Saint Pierre -Del-Lec).

Afin de réaliser ces travaux, la commune a sollicité l'intervention de l'association IDEAL.

Suite à cette demande, une convention a été signée entre la commune et IDEAL afin que l'équipe de l'action patrimoine, encadrée par Hervé ECOCHARD, réalise les travaux.

Situation géographique



Vue aérienne du site (Google Maps)



(Cadastre.gouv.fr)

Coordonnées GPS :

Latitude = 43.192305 / longitude = 3.08036

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



Historique

Armissan est une commune située dans le département de l'Aude et la région Occitanie. Ses habitants sont appelés les Armissannais. Village authentique, porté par des valeurs ancestrales, Armissan abrite une viticulture de qualité dans le massif de la Clape et est tourné vers l'avenir dans le total respect de son environnement.



Armissan situé idéalement entre Narbonne et la mer, se niche au cœur du massif de la Clape, à 8km de Narbonne et 12km des plages. Le territoire d'Armissan se présente comme une vaste coquille Saint-Jacques dont la base est orientée vers le Nord-Ouest. Le village est implanté sur l'ancien lac salé romain : LE LACUS RUBRENSUS. Armissan bénéficie d'un emplacement privilégié, gorgé de soleil tout au long de l'année et abrité du vent.

Armissan est un village paisible au centre d'un milieu naturel protégé. Peu de nuisances sonores et une végétation abondante en font un cadre de vie particulièrement prisé.



TRAVAUX REALISES

Les travaux ont démarré le 2 Septembre 2019.

Préparation du chantier



Déblaiement* des pierres instables.

Décaissage* de la butte de terre pour préparer la restauration du mur.



Tri des pierres sur un site de la commune afin de restaurer le mur.

*confère lexique en fin de document

Restauration du mur

Pose des pierres.
L'alignement est contrôlé
visuellement de telle sorte que le
rendu soit le plus proche,
esthétiquement, du reste du mur.



Une fois la pose des pierres sèches
achevée, remblaiement de l'arrière
du mur avec des petites pierres afin
de créer un **drain***.

Réalisation d'une ceinture de mortier
à la **chaux*** afin de stabiliser la
première rangée de pierres.

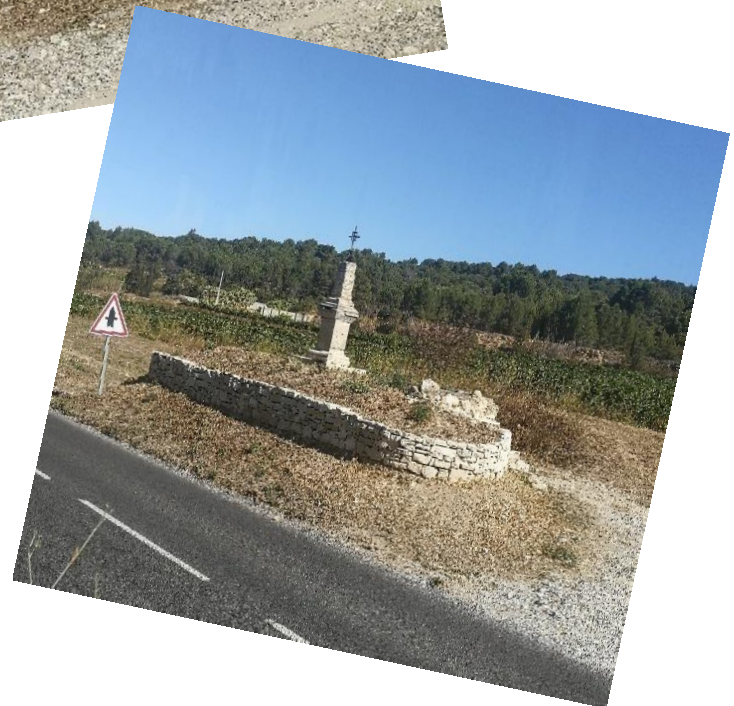
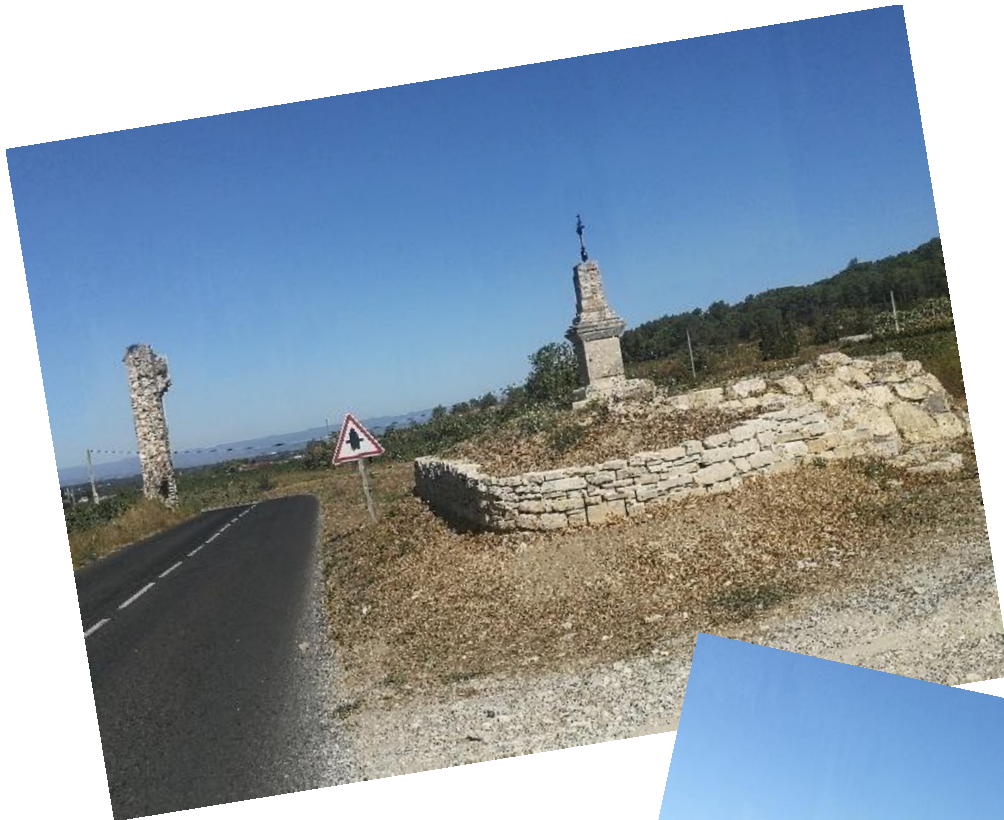


Afin d'avoir un rendu final du plus bel effet, de la
terre est rabattue sur le mortier et le drain en
pierres, pour ne laisser visibles que les pierres
sèches.

*confère lexicque en fin de document

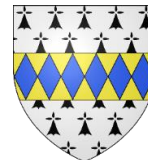


CHANTIER TERMINÉ



Initiatives pour le **D**éveloppement de l'**E**mloi dans l'**A**ude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



LEXIQUE

Terme	Définition
Chaux	Liant en poudre qui possède de nombreuses qualités comme une grande plasticité, une forte adhérence au support, un grand pouvoir de rétention d'eau, une bonne imperméabilité et un taux de radiation plus bas que dans le ciment. Elle est appelée « hydraulique » pour sa première prise : elle durcit en présence d'eau avant d'être plus ou moins lentement renforcée à l'air par carbonatation.
Déblaiement	Débarrassage d'un lieu de quelque chose qui l'encombre.
Décaissage	Enlèvement d'une partie du sol ou de la terre.
Drain	Tuyau servant à faire écouler l'eau des sols trop humides. Dans notre cas, c'est un espace empli de petits cailloux pour laisser s'évacuer les eaux pluviales.